

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GËSSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 0.80
Réclame 0.40
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse . . . 6.50 3.25 2.—
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . . 12.— 6.50 4.—
Envoi par numéro . . . 15.— 7.50 4.40

A vendre aux environs de Sion une belle campagne comprenant une maison d'habitation 5 chambres, vestibule, cuisine, cave, grenier, remise, grange et écurie. Eau dans la propriété. Terres tout autour de la maison. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Anes et chevaux
de 1 à 5 ans sont demandés de suite pour travaux de laboratoire. Bonne santé exigée mais tares des appareils de locomotion ou des sens acceptées. S'adresser Docteur Stephan, à Montana-Ver-mala.

Jeune homme
On demande de suite jeune homme sérieux et travailleur sachant traire et faucher. Bons gages. Ecrire ou se présenter chez ERNEST BOLAY, agriculteur à Pampigny.

Appartement à louer
de cinq pièces et une cuisine, situé à l'avenue du Midi, à Sion. S'adresser à Mme Vve Maurice Spahr, No 10, Place du Midi.

Eau-de-vie de lie pure 50-55°
Offres à EMILE SCHÄFFER, Md de vins, St-BLAÏBE.

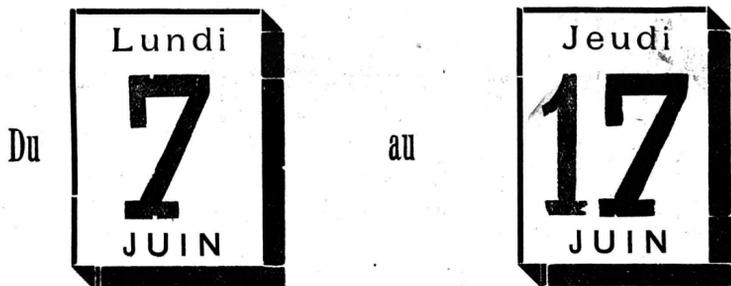
Maladies des voies urinaires
sont guéries radicalement par l'emploi du

Santal Charmot
Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claire les urines les plus troubles. Fr. 4.50 la boîte, dans toutes les pharmacies. Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.

Le Savon Au Goudron et au Soufre
Marque: 2 mineurs est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicule des cheveux et de la barbe. Véritablement de Bergmann & Co., Zurich En vente à 80 ct. chez: M. de Chastouay phar. Sierre.

Le meilleur, le plus perfectionné des Monte-foin
est celui de „HENRIOD“ le seul ayant obtenu une médaille d'or à Berne en 1914, divers modèles, Catalogues et renseignements fournis par l'Agence Agricole Georges LACHROIX, 11 Rue de Savoie, Genève.

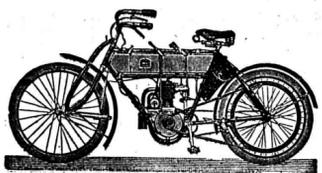
Mesdames !!!



150 Blouses soldées

de Fr. 1.50 à 12.—

SION - MAGASINS E. GEROUDET - SION



BICYCLETTES, MOTOCYCLETTES ET AUTOMOBILES des meilleures marques suisses et françaises

Oscar Roch

SION - Avenue du Midi

Atelier de constructions mécaniques AUTO-GARAGE

Benzine Huile Carburant
Réparations de machines à coudre, moteurs et armes à feu etc.
Transformation du fusil Vetterli à percussion centrale, Soudage du fer et de la fonte au gaz Autogène
Charge d'accumulateurs. Stock „Michelin“



Matériaux de construction
Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment.
Dallages et revêtements céramiques

Appareils sanitaires pour Bains, Toilettes W. C. etc.

Tuyaux et accessoires en grès vitrifié
Auges en grès pour le bétail

Plaques Éternit pour travaux de menuiserie, etc.

GETAZ & ROMANG

VEVEY - LAUSANNE - MONTREUX - CHATEL ST-DENIS

Buvez du „Sano“

la boisson tant aimée et si désaltérante (sans alcool)
Tout le monde peut facilement préparer soi-même en toute sécurité. Les substances, suffisant pour 12, 60 et 120 litres se vendent à fr. 1.—, 4.— et 6.50 dans les épicerie, les dro-

Le „SANO“ avait tant de succès à l'Exposition Nationale.

CIDRE

en fûts et en bouteilles. **MEDAILLE D'OR** Exposition nationale Berne 1914.
Demandez s. v. pl. le prix courant. **Se recommande.** LA CIDRERIE DE GUIN.

Demandez le **CAFÉ DE MALT „Albert“** en paq. de 500 grammes de la MALTERIE DE LAUSANNE.



Armes à feu
Floberthepoche à mm. Fr. 3.50

Grand depuis Fr. 4.50 Revolver 6 coups 7 mm. fr. 8.— à 9 mm. fr. 11.— Pistolets fr. 1.85. Revolver à percussion central pour cartouches 7 mm. fr. 12.— à 9 mm. fr. 15.— Pistolets automatique système Browning, cal. 6.35 fr. 39.— cal. 7.65 fr. 59.— calibre 7.65 fr. 45.— Fusil de chasse à 2 coups dep. fr. 55.— Munitions.— Catalogue gratis Réparations LA ISCHY fabl. Payerne. Ateliers de réparations av force élect.

Persil

Le grand succès!
lave sans froter et broser
Soude à blanchir. Hencô

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle
Marque déposée en tous pays
Prix Fr. 1.25 en Suisse
Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupure, éruptions de la peau, jambes variqueuses dartses, excéma, etc.
Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies. Nombreuses attestations spontanées. Dépôt général
Bâle, Pharm. St-Jacques
SION: Pharmacie Faust, Martigny: Pharmacie Lovy, Sierre: Pharmacie de Chastouay.

La Boucherie Economique

Lausanne — 27 Rue St Martin 27 — Lausanne

Offre à vendre un beau lot de tétines salées ou fraîches.

Ecrire de suite pour profiter d'un article encore bon marché.

Fabrique de Meubles Martigny S. A.

AVENUE DE LA GARE

Livre Chambres à coucher, Chambres à manger, Salons, Bureaux, ainsi que tous articles de tapisserie, exécution des plus soignée. Elle s'occupe aussi de l'encadrement de tableaux. Visite de nos magasins par les intéressés sans obligation d'achat. Tous les meubles sont garantis 10 ans. Catalogue expédié franco sur demande. Exécution immédiate de toutes les commandes.

On se charge aussi des réparations aux conditions les plus avantageuses.

Dépôt à Monthey

PHOTOGRAPHIE D'ART

Madame Ruggeri-Storni

Avenue du Midi SION Avenue du Midi

Exécution artistique - d'agrandissements -

Groupes et reproductions

Photographies au Platine et charbon genre moderne

GOUDRON BURNAND

extrait du meilleur pin de Norvège 30 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites. 1.50 dans toutes pharmacies.

Fabrique de Meubles

REICHENBACH FRES

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Vente par acomptes - Devis sur demande
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION
TELEPHONE 35 TELEPHONE 105

Alcool de menthe et camomilles Golliez

infaillible contre les indigestions, les maux de tête, les maux d'estomac et les étourdissements. Boisson hygiénique et digestive, appréciée des militaires.

En flacons de frs 1.— et frs 2.—.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la Pharmacie GOLLIEZ à Morat.

Exigez toujours le nom de „Golliez“ et la marque des „deux palmiers“

La Salsepareille Model

est un **dépuratif** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model**. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un **sang vicié** et de la **constipation habituelle**: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartses, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Laflacon fr. 3.50 La demi bout. fr. 5.— La bouteille pour la cure complète fr. 8.— **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable **Salsepareille Model**.

Les opérations de guerre

Sur le front franco-allemand

La guerre telle qu'elle se poursuit sur le front franco-allemand peut durer indéfiniment. Les Français font des prodiges de vaillance pour avancer dans la région au nord d'Arras, mais l'ennemi tient bon et reconquiert souvent les positions qui lui ont été enlevées après des semaines de combat. C'est ce qui explique que ce sont toujours les mêmes noms de localités qui reviennent dans les communiqués officiels.

La lutte a été particulièrement ardente pour la possession de la sucrerie de Souchez qui est restée en définitive aux mains des Français, mais se trouve prise sous le bombardement presque continu de l'artillerie allemande.

On se bat toujours dans le village de Neuville-St-Waast dont la prise par les Français avait été annoncée dernièrement.

Au nord de l'Aisne à l'est de Tracy-le-Mont les Français, après un bombardement efficace ont enlevé d'un seul bond, sur un front d'un kilomètre, deux lignes successives de tranchées et plusieurs ouvrages importants.

Devant Ypres, à trois kilomètres à l'est de la ville, les Allemands ont occupé le village de Hooge, dont ils avaient commencé à s'approcher le 25 mai. La lutte pour la possession de Hooge a duré trois jours. Les Anglais restent maîtres de la partie occidentale du village.

Près de La Bassée, au nord de la route allant à Béthune, les Anglais, qui poussent leurs attaques, depuis le 16 mai, avec des vicissitudes diverses, ont reperdu du terrain qu'ils venaient de gagner. L'armée britannique paraît continuer de souffrir de la pénurie de munitions, car son offensive n'est pas soutenue comme elle devrait l'être pour alléger la rude tâche que les troupes françaises du secteur d'Arras ont à accomplir. Dernièrement, le « Times » terminait un article sur la situation de l'armée britannique par ces mots: « Moins de confitures et plus de munitions! »

On signale des combats d'artillerie sur les Hauts de Meuse et dans les Vosges.

Une dépêche de Bonfol, Jura bernois, dit que depuis jeudi matin, on entend tonner le canon et que la fusillade et les mitrailleuses tirent pour ainsi dire sans discontinuer.

On rapporte que les Allemands ont reçu des renforts assez considérables en Alsace.

Sur le front oriental

Les austro-allemands continuent à avancer à l'est et au sud de Lemberg; mais ils rencontrent encore une résistance opiniâtre; ils ont repoussé les Russes dans la région de Mossisky. L'armée du général Linzinger s'est emparée de la tête de pont ennemie de Zurawno et combat actuellement pour pouvoir traverser le Dniester près de cette localité; si elle parvient à franchir le fleuve, Lemberg sera bientôt sérieusement menacé.

Un communiqué russe annonce que des forces navales considérables sont signalées dans la Baltique; des coups de feu ont été échangés à proximité du golfe de Riga, entre vaisseaux russes et vaisseaux allemands.

Sur le front austro-italien

Aucune nouvelle importante concernant les opérations austro-italiennes. Un communiqué du général Cadorna dit ce qui suit:

« Il n'y a rien de très remarquable à signaler dans la journée. De petites opérations de nos troupes avancées continuent le long de la frontière entière, de Stelvio jusqu'à la mer. »

Sur les plateaux de Lavarone et de Folgaria se manifeste toujours plus la supériorité de notre artillerie, battant les forts autrichiens. Notre infanterie, ainsi appuyée efficacement, se consolide toujours davantage sur le terrain conquis.

Les mouvements de concentration des grandes masses continuent partout suivant les ordres reçus, ainsi que la mise en action de l'organisme complexe des divers services. »

Le bulletin autrichien du 6 juin dit:

« Sur les frontières du Tyrol et de la Carinthie, l'ennemi se contente d'effectuer un feu d'artillerie, sans résultat, et évite de venir en contact trop étroit avec nos positions. Dans la région de Lavarone et de Folgaria, notre artillerie lourde a ouvert le feu sur les forts de la frontière ennemie. Sur le front du secteur de la côte, le duel d'artillerie commence à devenir plus violent. Les Italiens éprouveront de lourdes pertes sur le Krn. 300 cadavres ennemis furent trouvés sur les pentes sud de la montagne. Une tentative de l'ennemi de franchir l'Isongo, près de Sagrado, a été repoussée avec des pertes sanglantes. »

Il faut bien se rendre compte que sur la plus grande étendue du front austro-italien, c'est la guerre de montagne qui se déroule; les opérations seront nécessairement lentes et pénibles, d'autant plus que les fortes positions naturelles sont encore hérissées de fortifications. Ceux qui voyaient du coup la fin de la guerre par l'entrée en scène de l'Italie devront perdre leurs illusions.

Les opérations dans les Dardanelles

On se bat toujours à proximité des côtes de la presqu'île de Gallipoli. Les résultats de ces combats ne paraissent pas en rapport avec les pertes occasionnées.

Un sous-marin allemand a torpillé et coulé un navire ennemi près des îles Strato.

Dans la nuit du 3 au 4 juin, un navire français pour la relève des mines, a été détruit par une explosion entre les îles Kenysten et Hekhin, devant Smyrne.

Nouvelles de la Suisse

Le peuple suisse accepte l'impôt de guerre à une imposante majorité

Le peuple suisse a accepté hier par environ 450,000 oui contre 28,000 non l'impôt de guerre. Ce résultat fait honneur à son patriotisme éclairé.

Nous publions ci-après les résultats par cantons:

Cantons	Oui	Non
Zurich	71958	3828
Berne	69577	2929
Lucerne	19861	578
Uri	2610	299
Schwytz	5112	530
Obwald	2071	91
Nidwald	1418	97
Glaris	4831	241
Zoug	2967	133
Fribourg	17786	1546
Soleure	16056	592
Bâle-Ville	12886	349
Bâle-Campagne	8727	289
Schaffhouse	7358	404
Appenzell Rh.-Int.	2127	251
Appenzell Rh.-E.	9629	618
St-Gall	44219	4431
Grisons	16325	847
Argovie	39125	3734
Thurgovie	21730	1691
Tessin	10582	504
Vaud	26657	1605
Valais	10688	435
Neuchâtel	10838	745
Genève	9530	577
Total	444505	27352

Manquent encore les résultats de: Grisons 53 communes; Vaud, 6 communes; Valais, un certain nombre de communes; Genève, 3 communes.

Deux aviateurs suisses tués

Au retour d'un raid aérien à Berne et à Aarau, le biplan Schneider, monté par le lieutenant Vollenweider, de Berne, pilote, et le capitaine Probst, de Bâle, est tombé près de Faellenden. L'appareil volait par un temps calme par-dessus le Zurichberg, et commençait à descendre en vol plané, de 2000 mètres de hauteur, lorsqu'il fit une glissade à gauche et tomba à pic sur le sol. Le moteur s'enfonça profondément dans la terre. L'appareil est démolé. Les deux aviateurs ont été tués sur le coup.

Vollenweider était âgé de 25 ans et Probst de 21 ans. A deux heures, les corps ont été ramenés à Dubendorf.

Un don du gouvernement français

Le gouvernement français a fait présent à notre pays de l'aéroplane qui s'est égaré il y a deux mois dans le Jura bernois. L'aéroplane, qui avait été expédié à l'aérodrome de Dubendorf, devait être restitué au gouvernement français après la guerre. Il se trouvait ainsi immobilisé et il était également inutile aux deux pays. L'autorité militaire suisse est l'idée de mettre fin à cette situation et elle fit demander au gouvernement français s'il serait disposé à nous vendre l'aéroplane. La réponse ne se fit pas attendre et elle était tout particulièrement aimable; le gouvernement français pria le Conseil fédéral d'accepter l'avion en présent « comme un simple signe de réelle reconnaissance pour tous les bons procédés dont la Suisse n'a cessé de faire preuve à l'égard de nos nationaux civils et militaires rapatriés par votre territoire ». Le Conseil fédéral a été sensible à cette attention et il a accepté avec remerciements l'aimable présent du gouvernement français. Depuis quelques jours, notre flottille aérienne est ainsi complétée d'une unité de tout premier ordre.

Propos du jour

Le peuple valaisan, comme d'ailleurs celui des autres cantons, a accepté hier, dimanche, l'impôt de guerre à la presque unanimité; on n'attendait pas moins de son patriotisme. Ce résultat est d'autant plus caractéristique que notre canton a toujours été un irréductible opposant dans les votations fédérales; le mot d'ordre était jusqu'ici pour la grande majorité de nos concitoyens « écarter tout ce qui vient de Berne » que ce fut bon ou mauvais.

Hier il s'agissait de consentir un sacrifice nécessaire pour la sauvegarde de la neutralité et de l'indépendance de la Suisse; eh bien, ce sacrifice a été accepté de grand cœur. So souvenir, en cette année du centenaire de tout ce qu'il doit à la Confédération et écartant les nuages passagers qui ont pu surgir en certaines occasions, le peuple valaisan est allé aux urnes animé, non seulement du sentiment strict du devoir, mais d'un réel patriotisme. Cette attitude lui fait honneur.

La journée du 6 juin a été, pour la Suisse belle et reconfortante. Elle a prouvé la vitalité et la force nationale; elle a prouvé que nous sommes prêts à faire tout ce qui dépend de nous pour le bien de la patrie.

Dans certains milieux, on avait manifesté des craintes à l'endroit de l'établissement de l'impôt fédéral de guerre. Ces craintes ne sont pas justifiées et les citoyens l'ont très bien compris. Ils savent que cette mesure ne constitue pas, comme on l'a dit, un acheminement vers l'institution d'un impôt fédéral permanent, mais une mesure unique, exceptionnelle et passagère nécessitée par la crise terrible que traverse l'Europe.

Un impôt permanent fédéral ne pourrait d'ailleurs pas être institué sans l'assentiment du peuple et du jour où une telle innovation serait préconisée, elle se heurterait inévitablement à l'écueil du referendum.

CANTON DU VALAIS

Le peuple valaisan accepte l'impôt de guerre à la presque unanimité

Nous publions, ci-après, les résultats de la votation par communes, pour la partie française du canton; on remarquera que dans beaucoup de communes il n'y a pas un seul « non ». Dans le Haut-Valais le nombre des opposants est également insignifiant.

Le résultat de la votation prouve que ceux qui avaient cherché à exploiter une heure de mauvaise humeur pour combattre l'impôt de guerre, se sont trompés sur les vrais sentiments patriotiques du peuple valaisan.

Le premier chiffre indique les oui, le second les non:

SIERRE	
Miège, 152 — 12; Chippis, 36 — 10; Ayer, 102 — 0; Vissoie, 23 — 0; Grimontz, 41 — 2; Lens, 129 — 6; Icogne, 25 — 2; Grône, 56 — 8; Chermignon, 102 — 0; Montana, 62 — 4; Randogne, 63 — 4; Chalais, 139 — 0. Randogne 63 — 4; St-Jean 54 — 6; St-Léonard 72 — 0; St-Luc 59 — 1; Sierre 152 — 12; Veyras 41 — 0.	

HERENS	
Vex, 80 — 11; Hérensence, 210 — 3; Vernamiège 36 — 1; Ayent 268 — 1; Mase 54 — 0; Nax 59 — 0.	

SION	
Bramois, 67 — 8; Grimsuat, 72 — 3; Savièse, 272 — 3; Sion, 276 — 53; Versonnaz, 50 — 0.	

CONTHEY	
Ardon, 232 — 0; Chamason, 204 — 3; Vétroz, 147 — 0.	

MARTIGNY	
Riddes, 72 — 8; Iséables, 141 — 8; Leytron, 153 — 0; Saillon, 52 — 0; Fully, 162 — 3; Charraz, 73 — 0; Saxon, 129 — 8; Trient, 39 — 1; Martigny-B., 121 — 4; La Bâtière, 55 — 0; Bovernier, 35 — 1.	

ENTREMONT	
Vollèges, 82 — 3; Sembrancher, 85 — 2; Orsières, 269 — 3; Liddes, 97 — 1.	

ST-MAURICE	
Evionnaz 86 — 3; Mex, 29 — 0; St-Maurice, 120 — 12; Finhaut, 58 — 9; Collonges, 40 — 2; Salvan, 152 — 3.	

MONTHEY	
Collombey, 51 — 0; Monthey, 184 — 7; St-Gingolph, 35 — 3; Champéry, 89 — 22; Vouvy, 171 — 3; Troistorrens, 181 — 7; Port-Valais, 62 — 4; Vionnaz, 95 — 6.	

Il manque encore un certain nombre de communes; les résultats connus donnent en chiffre rond 11,000 oui contre 500 non.

Nous publions dans le prochain numéro la récapitulation définitive par district.

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat adopte un arrêté fixant le tarif médical et pharmaceutique, conformément à l'art. 22 de la loi fédérale sur l'assurance.

M. Adalbert Bacher, de Selkingen est nommé secrétaire au Département de Justice et Police.

Le Conseil d'Etat consulté estime que les établissements qui n'ouvrirent pas pendant la saison des étrangers, ne peuvent être soumis au paiement de la taxe industrielle, sous réserve de l'observation des formalités prescrites par la loi des finances.

En modification de l'art. 73 du concordat intercantonal pour la pêche dans le Léman, le Département des Finances est autorisé à délivrer des permis de pêche à la gambe et à la ligne de fond au prix de 3 fr. 50.

Sont approuvés les règlements de fabrication de MM. Reichenbach, frères, fabrique de meubles, à Sion et de MM. Augsburgers, frères frères, moulin du Rhône, à Naters.

M. Victor Morand, à Euseigne, est nommé cantonnier de la route Vex-Euseigne et M. R. Sauthier, au Bourg de Conthey, cantonnier de la route Conthey-Plan d'Aven-Pont de la Morgue.

En raison de la mauvaise saison qui s'annonce pour les guides de montagne, ainsi que du petit nombre d'inscriptions à l'assurance, le Conseil d'Etat décide, à titre exceptionnel, de porter de 2 à 3 francs la part de l'Etat à l'assurance des guides.

Le Conseil d'Etat prévoie, sous certaines réserves auprès du Conseil fédéral en faveur de la concession par les communes de Salvan, Finhaut et Trient, des eaux de la Barberine et de l'au-Boire, demandée par les C. F. F.

Sont nommés en remplacement de M. le Dr. Tschieder, décédé: M. le Dr. Bucher, médecin du district de Brig; M. le Dr. J. Bohmet, médecin du district de Rarogne orientale.

La Société pour l'industrie de l'aluminium est autorisée à installer une ligne téléphonique sur la rive gauche du Rhône, entre Bramois et Chippis.

Il est accordé à M. Augustin Duchod-Brouzoz, à St-Gingolph, un droit d'enseigne sous le nom de « Belle-Vue ».

Chronique agricole

L'Hyponomeute

Avis aux arboriculteurs

De tous côtés on nous signale sur les pommiers et les pruniers de nombreuses toiles semblables à celles d'araignées. Les arbres en sont parfois complètement recouverts et sont rongés, jusqu'à leur dernière feuille, par les innombrables chenilles que ces toiles abritent. Le tort que cause cette chenille est considéra-

ble et il est de toute importance que des mesures générales soient prises pour les combattre énergiquement.

Cette petite chenille, appelée « teigne » ou « Hyponomeute », vit en société, abritée par une toile soyeuse qui la met à l'abri des oiseaux, nos précieux auxiliaires, et des liquides insecticides ordinaires qui ne peuvent la mouiller et la pénétrer. Sous cet abri les chenilles dévorent feuilles, fleurs et fruits à peine noués, et, lorsque plus rien ne reste, étendent leur toile un peu plus loin pour pouvoir s'alimenter tranquillement. Les dégâts continuent ainsi jusqu'à la fin juin, époque à laquelle a lieu la chrysalidation. A cet effet, toutes les chenilles faisant partie d'un même nid se suspendent par les pattes de derrière, la tête en bas; elles sont accrochées à la toile de soie et étendues, droites, parallèlement les unes aux autres et très rapprochées. Les papillons apparaissent dans les premiers jours de juillet. Par suite des mœurs particulières des chenilles il faut traiter les arbres attaqués dès que les premières toiles paraissent pour ne pas avoir ensuite à asperger des nids vides.

Nous avons, à plus d'une reprise, expérimenté contre la chenille de l'Hyponomeute la solution insecticide suivante qui nous a donné des résultats excellents.

Soude caustique 200 grammes, Gomme de pin: 1500 grammes Ammoniaque 22%: 1 litre Eau: 100 litres

On dissout la soude caustique dans 3 litres d'eau puis on y ajoute la gomme de pin et chauffe jusqu'à complète dissolution. On filtre à travers une toile pour enlever les impuretés de la résine, on ajoute l'ammoniaque et complète à 100 litres d'eau pure.

Cette solution demande un peu de peine dans sa préparation, mais elle est réellement efficace, car elle mouille les toiles et tue les chenilles. Voilà pourquoi nous ne pouvons que vivement recommander aux arboriculteurs de l'employer. On peut l'utiliser en même temps pour combattre les pucerons.

Si l'on ne prenait pas des mesures pour combattre la chenille, il faudrait au moins, au moment où la teigne est chrysalidée recueillir et brûler les cocons rendus très visibles par suite de leur groupement.

Il est cependant nécessaire que la lutte soit faite de façon générale et que les communes et Sociétés d'agriculture fassent tous leurs efforts, en attendant que la chose soit obligatoire, pour rendre les propriétaires attentifs à la chose et les encourager à prendre les mesures indiquées.

Service cantonal de l'Agriculture. Wuilloud.

Statistique des marchés au bétail

Foire de Sion, le 22 mai 1915		
Mulets	11	350 900
Taureaux repr.	19	250 500
Bœufs	16	380 700
Vaches	330	300 650
Genisses	155	200 600
Veaux	24	50 200
Porcs	225	50 300
Porcelet	242	20 50
Moutons	350	15 35
Chèvres	250	5 70

Observations: Excellente foire; nombreuses ventes; prix élevés. Bonne police sanitaire.

Bétail italien en Suisse

L'importation du bétail de boucherie d'Italie a commencé. Les premiers envois sont arrivés en Suisse. Ils sont encore peu nombreux et l'achat du bétail rencontre, dans le pays de production, de grandes difficultés par suite de la guerre.

Les gymnastes valaisans à St-Léonard

Course cantonale de gymnastique 6 Juin 1915

Nous avons eu le plaisir d'assister à différentes reprises à des joutes cantonales de gymnastique et toujours nous en avons rapporté une excellente impression. Comment en serait-il autrement au milieu de ces jeunes gens si pleins d'entrain et de noble émulation!

La fête d'hier, dimanche, à St-Léonard, bien qu'un peu réduite du fait que seuls les gymnastes valaisans y prenaient part à des concours d'essai, ne cédait en rien aux précédentes au point de vue de l'organisation et du travail. Favorisée par un temps superbe, elle a été réussie en tous points.

Arrivées à St-Léonard par les trains de 8 h. et 8 h. 33, les sections de Sierre, Sion, Martigny, Monthey ont été reçues à la gare par la section de St-Léonard et l'excellente petite fâfare de la localité; la section de Brigade manquait au rendez-vous. Les participants précédés de la musique, d'un groupe de jeunes filles portant des écharpes rouges, des membres des jurys et de quelques invités, ont traversé le village en cortège et se sont rendus à l'église, perchée un peu sur la hauteur, pour assister à l'office divin. De là, ils se sont dirigés sur l'emplacement de travail, très heureusement choisi dans une prairie à l'entrée des gorges de la Liègne, où la chaleur tropicale de cette journée de juin est tempérée par une légère brise apportée par le courant de la rivière. C'est là également qu'a été installée la cantine, à l'ombre bienfaisante des poiriers et des pommiers.

A 9 h. d'empêchement commencent les concours individuels que suit avec intérêt un nombreux public.

C'est plaisir à voir, dans ce cadre pittoresque, dans cette fraîche verdure, évoluer les blanches phalanges de gymnastes: ici ils travaillent aux barres, là au reck, plus loin au saut, à la course, au lever d'haltères, aux exercices préliminaires sous l'œil sévère et attentif des membres des jurys. Fonctionnent en cette qualité, pour les concours individuels: au reck, MM. Bertrand et Spahr; aux barres, MM. Bohler et Jordan; aux

préliminaires, Trachslér et Pipy; au saut en hauteur, Contat et Bruchez; au saut en longueur, Schwick et Tissières Oscar; aux courses, Hitter, Trachslér et Tissières Joseph; au lever d'haltères Gaillard et Thomas; aux jets de pierre, Allenbach et Graf.

Ce n'est point notre rôle de porter une appréciation sur ces concours; car nous manquons de compétence en la matière; mais un des membres du jury nous a déclaré que l'impression en général était bonne, bien qu'un certain nombre de concurrents manquent encore un peu d'entraînement.

A midi et demi, les gymnastes cessent leurs jeux et vont prendre place dans les rangées de bancs installés en plein air pour le banquet; menu simple, mais substantiel, arrosé de ce bon vin renommé de St-Léonard. Pendant le dîner, la fanfare de St-Léonard joue les plus jolis morceaux de son répertoire.

Dans les fêtes de gymnastique, on ne fait généralement pas de longs discours; on a mieux à faire. On ne dérogera donc pas à la règle; trois « spitz » courts et bons et c'est tout. C'est d'abord M. le Président de St-Léonard qui souhaite la bienvenue aux invités et aux gymnastes; puis M. Amédée Dénéria, président de la fédération cantonale remercie les autorités et la section de St-Léonard de leur cordial accueil; ainsi que les amis des gymnastes venus les encourager de leur présence et spécialement le délégué du gouvernement, M. le major Emile Dubuis, remplaçant M. le Conseiller d'Etat Burgener, chef des départements militaire et de l'Instruction publique. M. Dénéria annonce qu'ensuite des démarches qui ont été faites dans le but de populariser l'enseignement de la gymnastique dans le canton, on organisera dès maintenant, dans chaque district des cours pour les instituteurs. C'est là une excellente mesure dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir.

M. Emile Dubuis se fait l'interprète de M. Burgener pour exprimer l'intérêt que les départements militaire et de l'Instruction publique portent à la gymnastique. En des paroles chaleureuses et bien senties, il fait ressortir l'influence de ce sport sur la formation d'une jeunesse virile et forte: « Si, dit-il, en Suisse nous pouvons rester l'arme au pied au milieu de l'Europe en feu, c'est grâce surtout au respect qu'inspire notre armée et la gymnastique contribue grandement à former de bons soldats ».

A son tour, M. Dubuis annonce que l'Etat a envoyé un certain nombre d'instituteurs suivre des cours de gymnastique hors du canton. Il termine en portant son toast aux gymnastes. L'après-midi est consacré aux concours de sections et à la lutte suisse et lutte libre. Dès 2 heures on se remet au travail. MM. Bertrand, Stucky, Bohler et Jordan fonctionnent comme membres du jury aux barres; MM. Trachslér, Pipy, Thomas et Kohler aux préliminaires; Stucky, Pfeningger, Pabst, aux luttes libres. Les exercices sont admirés par une foule qui arrive toujours plus nombreuse. A 5 h. 1/4 a eu lieu la proclamation des résultats dont on trouvera la liste ci-dessous. La fête s'est terminée par des productions diverses; ballets, pyramides, etc. Elle laissera un bon souvenir aux participants qui se sont donné rendez-vous à Sierre, pour la prochaine fête cantonale en 1916.

Résultats des concours

Sections	Points
1. Monthey	85,833
2. Sion	84,306
3. Saxon	84,083
4. Martigny	83,839
5. Sierre	83,675
6. St-Léonard	79,924

Concours individuels:

1. Pfefferli Charles, Sion	96.—
2. Renaud Marc, Monthey	92.50 ég.
3. Wyss Othmar, Martigny	92.50 ég.
4. Dubath Jules, Sion	90.25
5. Grand Ferdinand, Sierre	88.75 ég.
6. Burdevet Eugène, Monthey	88.75 ég.
7. Antonoli Séraphin, Sion	88.75
8. Spérisen Franz, Sierre	86.75
9. Bonvin Marius, Saxon	86.—
10. Fuchs Adolphe, Monthey	85.25
11. Lugon Emile, Monthey	84.75
12. Rentsch Ernest, Saxon	84.25
13. Fama Charles, Saxon	83.75
14. Grau Franz, Monthey	83.— ég.
15. Borgeaud Louis, Monthey	83.— ég.
16. Gex Joseph, Monthey	82.75
17. Tissières Oscar, St-Léonard	77.75
18. Gattlen Maurice, Sion	77.50
19. Sutter Jean, Sierre	76.75
20. Bosson Alphonse, Monthey	76.25 ég.
21. Pfefferli Ernest, Sion	76.25 ég.
22. Ogger Jean-Marie, St-Léonard	76.25 ég.

LA GUERRE

La joie de la délivrance

Le correspondant de guerre de l'« Arbeiter Zeitung » télégraphie :

Le bonheur de la population de Przemysl à l'arrivée des troupes bavaroises et austro-hongroises n'avait plus de bornes; hommes et femmes pleuraient de joie. Rien ne fut plus émouvant; rien ne montre mieux la fraternité d'armes des Allemands et des Austro-hongrois que la rencontre des troupes bavaroises entrant dans la place par le nord et des troupes austro-hongroises y pénétrant par le sud et l'est. On vit des officiers embrasser des soldats. Les cloches annonçaient partout la victoire. Des services d'action de grâce furent célébrés dans toutes les églises. Le bourgmestre de Przemysl ayant été emmené en Sibérie, le vice-bourgmestre exprima aux premières patrouilles la reconnaissance émue de la population. Toute la ville est pavée aux couleurs des monarchies alliées.

Les prisonniers évadés

A la suite de l'arrivée sur territoire suisse de plusieurs prisonniers de guerre évadés russes, le « Bund » rappelle les dispositions suivantes de la Convention de la Haye, du 18 octobre 1907 :

« La puissance neutre qui accueille chez elle des prisonniers de guerre en fuite laissera ceux-ci en liberté. Si elle leur permet de séjourner sur son territoire, elle peut leur indiquer un lieu de résidence ».

La Suisse est donc libre de renvoyer ces évadés ou de les garder chez elle, mais dans ce dernier cas elle n'aura pas le droit de les traiter comme des prisonniers. En revanche elle pourra désigner aux évadés une localité déterminée qu'ils devront habiter pendant la durée de leur séjour dans notre pays.

PETITES NOUVELLES

On annonce la mort de M. Camille Pelletan sénateur des Bouches du Rhône et ancien ministre de la marine française. Chacun sait qu'il laissa un souvenir peu brillant de son passage dans ce diocèse. La politique bloquée avait en lui un chaud partisan, et elle absorbait son activité.

Le défunt, né en 1846, était fils d'Eugène Pelletan, qui fut député au corps législatif en 1863 et devint membre du gouvernement de la défense nationale en 1870.

On prétend que les Allemands auraient établi dans un port de Galice, en Espagne, une base de ravitaillement pour leurs sous-marins. L'Allemagne aurait en outre de nombreux agents à la Corogne, à Villagarcia et à Ponte-Vecchia ce qui leur permettrait de s'approvisionner par le moyen de vapeurs en haute mer. On a trouvé plus de 500 récipients à benzine flottant dans les eaux de Galice, jetés à la mer après avoir servi au ravitaillement des navires allemands.

Les journaux de Riga annoncent qu'au cours d'une tournée d'inspection en automobile aux environs de Libau, le gouverneur militaire allemand de cette ville, le général von Prtitz, a été fait prisonnier par une patrouille d'éclaireurs russes, malgré l'escorte qui l'accompagnait. Les soldats allemands ont été pour la plupart tués et les officiers ont été faits prisonniers avec le général von Prtitz, qui est lui-même blessé à la tête. Le 28 mai les prisonniers furent envoyés à Mittau d'où on les a dirigés à l'intérieur de la Russie.

Le général était porteur de 23,000 marks et de documents importants.

Mme Asquith, femme du « premier » anglais, a décidé de se mettre en personne à l'ouvrage dans une fabrique de munitions.

L'« Idea Nazionale » dit qu'un jeune industriel de Gènes, M. Clerici, a offert la somme de 50,000 francs qui, subdivisée en cinq primes de 10,000 fr. sera distribuée aux soldats italiens qui auront enlevé les premiers drapeaux à l'ennemi.

Les journaux suisses n'entrent plus en Italie, et l'on dit qu'ils s'accumulent à vue d'œil aux postes de la frontière. Quant aux journaux italiens, ils n'arrivent plus qu'avec une semaine de retard. Il faut faire exception

pour le « Secolo » et le « Corriere della Sera » qui nous arrivent régulièrement par messagerie.

Des informations de Londres font prévoir la nomination de lord Kitchner, ministre de la guerre, comme généralissime en Flandre.

On dit à Londres, que le congé provisoire de sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères anglaises, motivé par une maladie d'yeux se changera bientôt en retraite définitive.

Le canon italien

L'Italie possède un canon de campagne qui ne cède en rien au 75 français: c'est un Français, le colonel Deport, qui l'en a doté.

Le canon Deport a sensiblement les mêmes caractéristiques que le 75 français, sauf que son projectile ne pèse que 6 kg, 500 au lieu de 7 kg, 250 et que sa vitesse initiale est de 510 mètres au lieu de 529.

Ce qui constitue son originalité, ce sont les procédés par lesquels son inventeur a obtenu de grands champs de tir.

Le premier de ces procédés consiste en ce que la flèche de la pièce, au lieu d'être unique, peut se séparer en deux parties, qu'on écarte d'un intervalle de 0. m. 50 à 3 m. Par ce moyen, on peut faire varier, sans déplacer le canon, le champ de tir horizontal de 0 à 55 degrés.

Le second procédé, c'est l'emploi de deux freins hydrauliques, au lieu d'un, l'un horizontal à course d'un mètre environ, l'autre oblique à course de 40 centimètres seulement. Ainsi le canon et son berceau peuvent prendre une inclinaison verticale allant jusqu'à 72 degrés sans rencontrer le sol. Grâce à ces dispositifs il peut exécuter des tirs courbes et des tirs sur des buts aériens comme les avions et les dirigeables.

En 1910, le canon Deport, avant d'être adopté, subit au point de vue de la solidité des épreuves multiples. Pendant plusieurs mois, une batterie de ce modèle fut soumise à des tirs répétés et très rapides. On lui imposa même l'exécution d'un tir de cinq cents coups par pièce en une seule séance. On lui fit faire par les temps les plus variés et dans des terrains plus variés encore, de nombreuses marches et mises en batteries. Les pièces sortirent de ces essais si durs en parfait état et le résultat en fut l'achat d'une licence de brevet Deport et l'adoption de ce canon de campagne par l'Italie.

Dernière Heure

La circulation automobile

BERNE, 7. — Des démarches sont faites à Paris pour que les autorités françaises ne s'opposent plus au retour des autos venant de Suisse; jusqu'ici des chauffeurs ont pu entrer en France, mais n'ont pu en ressortir avec leur machine. C'est pourquoi l'état-major suisse interdit aux automobilistes suisses de franchir la frontière.

La république de St-Marin

BERLIN, 7. — D'après un télégramme de Lugano à l'agence Wolff, la République de Saint-Marin a donné son approbation à l'attitude du gouvernement italien à l'égard de l'Autriche et le territoire de la République a été déclaré en état de guerre.

A Constantinople

BUCAREST, 7. — Les dépêches de Constantinople sont rigoureusement censurées. Elles montrent la situation comme grave et font redouter des excès des Musulmans contre les éléments étrangers. De nombreux blessés continuent à affluer à Constantinople. Les hôpitaux sont bondés et les maisons particulières sont réquisitionnées. Les pharmacies manquent de médicaments.

La lutte reprend en Alsace

BALE, 7. — (Source allemande). Les Français ont bombardé pendant deux jours Altkirch et ses environs; les Allemands ripostèrent en lançant des obus contre les lignes françaises et le viaduc de Dannemarie.

A l'ouest de Markich, entre Wiesenbach et St-Dié, les Français ont de nouveau prononcé une tentative qui échoua.

Au cours de la guerre, St-Dié a été consolidée et transformée, par les Français pour servir de point d'appui important dans les Vosges; des canons allemands à longue portée l'ont bombardé vendredi.

Manifestations à Rome

ROME, 7. — Hier a eu lieu une grande manifestation patriotique devant le Quirinal une foule énorme agitant des drapeaux italiens acclama la reine mère et la famille royale.

On remarquait dans le cortège des religieux des prêtres, et le drapeau tricolore flottait pour la première fois depuis 1870 sur l'université grégorienne, création directe du Vatican dirigée par des jésuites.

La santé du roi de Grèce

ATHENES, 7. — Bulletin de santé du roi de Grèce :

Le roi a dormi une partie de la nuit; température 37, pouls 104. Le roi est fatigué. Il sommeille. L'état de la plaie est normal et la situation s'est améliorée.

La guerre des sous-marins

LONDRES, 7. — Le chalutier anglais « Persilmon » a été canonné et coulé par un sous-marin allemand au nord-est de Bukeness; l'équipage est sauvé.

Un sous-marin allemand a torpillé et coulé le vapeur « Dulwichhead ».

La guerre en Mésopotamie

LONDRES, 7. — En Mésopotamie, la petite flotille des canonnières a reçu le 3 juin, à 13 h. 30, la capitulation du gouverneur d'Amarah avec 30 officiers et 700 hommes. La ville est maintenant occupée par nous en force. Les troupes faites prisonnières comprennent les avant-gardes des forces turques qui s'étaient retirées devant la colonne du général Goring qui les poursuit depuis leur retraite du territoire persan. Le gros de ces troupes fut aperçu au moment où il se disséminait à travers les marais. Nos prises, y compris celles d'Amarah, atteignent 80 officiers et 2000 soldats, 4 canons de campagne, 6 pièces de marine, 12 barques à coque d'acier, un grand et 3 petits vapeurs et une quantité considérable de fusils et de munitions de toutes sortes.

On attend d'autres capitulations. Des 6 Allemands qui se trouvaient avec les Turcs 2 ont été tués par les Arabes, 3 sont prisonniers; le sort du dernier est inconnu.

L'AIMABLE TRAITEMENT

A ceux qui souffrent de l'estomac
Quand on est venu à souffrir des dents, on est reconnaissant au dentiste qui a su vous les arranger, les réparer, les rendre capables d'un long service et qui n'a pas pris le parti, trop radical vraiment, de vous les arracher. « Soignez, n'arrachez pas », telle est la devise du bon dentiste.

Ceux qui souffrent de l'estomac seraient aussi bien reconnaissants, sans doute, à celui qui leur donnerait autre chose que la sentence: « Vous souffrez de l'estomac, ne mangez plus ». On sait combien il est pénible de s'astreindre à un régime qui prive des aliments préférés et des boissons les plus agréables, qui vous interdit, en un mot, toutes les joies de la table. Ajoutons d'ailleurs que ce genre de traitement est pratiquement impossible pour des milliers de malades, par suite de leur profession qui les oblige à manger hors de chez eux.

A tous ces malheureux qui sont condamnés à souffrir parce qu'ils ne peuvent pas se priver de manger, nous conseillons de faire essai d'un traitement aimable, d'un traitement qui n'est pas draconien, qui est facile à suivre même en voyage, qui n'est pas coûteux, pas compliqué et qui cependant donne les meilleurs résultats; nous voulons parler du traitement des Pilules Pink. Une ou deux pilules Pink après chaque repas, pendant quelques jours et cela sera suffisant pour réparer votre estomac.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, Frs.: 3,50 la boîte; Frs. 19 les 6 boîtes fran-

fesseur à l'Université de Bâle.

Voici l'ordre du jour de ce congrès: Samedi, 12 juin, à 3 h. 3/4 de l'après-midi, visite des caves épiscopales de Sion, à laquelle le Mgr. l'Evêque de Sion a bien voulu donner son autorisation (réunion à l'Hôtel de la Poste).

A 6 h. 1/2: séance du Conseil et des délégués des sections à l'Hôtel de la Poste. A 7 h. 1/2 souper à l'Hôtel de la Poste; à 8 h. 1/2 séance des membres de la société au Café de la Planta: rapports du secrétaire et du caissier, élection de deux membres du Conseil; désignation du lieu de l'assemblée de 1916. Après la séance, réunion familiale publique.

Dimanche, 13 juin, à 9 h. du matin, visite du Musée de Valère sous la direction de M. Joseph Morand, archéologue cantonal. Réunion à 8 h. 3/4 à l'Hôtel de la Poste.

A 11 heures, séance publique dans la salle du Grand Conseil: conférences de M. Maurice Gabbud, de Lourtier, sur les traditions populaires en Valais et de M. Hoffmann-Krayer sur les coutumes de la St-Jean.

A 12 h. 1/2 Banquet à l'Hôtel de la Poste. Tous les amis des traditions populaires seront les bienvenus aux séances et au banquet. Les dames y sont cordialement invitées.

Industrie hôtelière

On sait que le département fédéral de justice étudie actuellement les voies et moyens d'aider l'industrie hôtelière à supporter la grave crise qu'elle traverse.

La solution qui semble avoir le plus de chance d'être acceptée consiste à accorder à l'hôtellerie des délais spéciaux de paiement. Le 30 mars dernier déjà, le Conseil fédéral a accordé une prolongation des délais de poursuite jusqu'à la fin de 1915. Les demandes seront jugées par des tribunaux d'arbitrage où l'industrie hôtelière, les financiers et le département fédéral de justice auront des représentants. Ces cours seraient réparties entre six arrondissements, formés comme suit: 1. Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève; 2. Berne, Soleure, Bâle, ville et campagne; 3. Argovie, Zurich, St-Gall, Appenzell, Glaris, Schaffhouse, Thurgovie; 4. Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald et Zoug; 5. Grisons; 6. Tessin.

Fausse nouvelle

Plusieurs journaux annoncent qu'une partie de la voûte du second tunnel du Simplon s'est éboulée et insinuent que la cause en est à la pierre artificielle dont on se sert pour cette construction.

Ni au Simplon, ni à Brigue, ni dans les bureaux des C. F. F., on n'a entendu parler de cet accident, imaginé par la fantaisie d'un reporter.

La zone franco-suisse

La gendarmerie française a reçu l'ordre de laisser exporter en Suisse les produits bruts du sol provenant d'une zone de dix kilomètres de la frontière et appartenant à des personnes habitant la Suisse.

Les intéressés devront demander, pour chaque introduction, un passavant à la douane suisse et présenter cette pièce à la gendarmerie française. Ces facilités entrent immédiatement en vigueur. Elles intéressent nombre de personnes habitant les parties des cantons de Genève, de Vaud et du Valais qui confinent à la France.

Macabres découvertes

Près du pont de Muttbach, on a découvert le cadavre d'un nommé Hasler, de Wetzikon, Zurich. Le malheureux avait trouvé la mort au mois de novembre dernier dans une tourmente de neige.

Dans la région de la Furka, on a également retrouvé plusieurs cadavres de personnes qui avaient succombé dans des circonstances semblables.

Excursions interdites

Par ordre du commandant de l'armée, le commandant de la garnison de Saint-Maurice fait savoir et rappelle que, jusqu'à nouvel ordre:

1. Les courses de montagne sont interdites sur les points suivants et les crêtes qui les relient:

Croix de Javermaz, la Tourche, Pointe des Martinets, Dents de Morcles, Fenestral, Gr.

Chavalard, Dent de Fully, Diabloy, Pointe de Bezery, Dents du Salentin, Col du Jorat, Rochers de Gagnerie, Cime de l'Est de la Dent du Midi, Dent de Valère, Valerette, Giètes.

2. Il est interdit de dessiner, peindre ou photographier à l'intérieur du territoire encerclé par les points plus hauts désignés.

3. Dans la vallée du Rhône, la photographie et le port d'appareils photographiques sont interdits dans la zone Monthey, Bex, Petit-Mont sur Bex, Dorénaz, Miéville, ces localités y comprises.

4. Les contrevenants seront poursuivis à teneur de l'article 6 de l'ordonnance concernant les dispositions pénales pour l'état de guerre, du 6 août 1914.

5. Des dispenses à l'ordre ci-dessus pourront être accordées dans certains cas tout à fait exceptionnels, sur demande adressée à l'officier d'état-major général de la garnison.

Revue commerciale

Sucres. — Les cours restent stationnaires pour le moment.

Le Département de l'économie publique communique que par suite d'entente avec le gouvernement austro-hongrois, l'importation d'un lot important de sucre est assurée.

Le Département de l'économie publique transmet aux maisons de commerce une partie des autorisations d'entrées obtenues, afin que ces maisons puissent introduire en Suisse les sucres achetés il y a un certain temps par elles à de bonnes conditions. En outre, l'arrangement permet à la Confédération d'importer le sucre qu'elle a acheté elle-même. Il en résulte que l'alimentation du pays en sucre paraît assurée pour longtemps. Cette denrée pourra être vendue à des prix modestes, puisque les négociants ont contracté leurs achats à des prix relativement bas.

Cafés. — En se basant sur la diminution plus ou moins prolongée des recettes au Brésil et en tenant compte de l'excessive réduction du stock à Santos, on prévoyait que les cours pourraient se maintenir, sinon augmenter, au moins pendant une certaine période. Au lieu de cela, la tendance est devenue faible et, chaque jour, la baisse s'est accentuée un peu plus.

On annonce que des démarches entreprises par le Conseil fédéral auprès du gouvernement français ont abouti. La France accorde à la Suisse une licence de huit mille quintaux de café par mois. C'est de quoi couvrir déjà le tiers de nos besoins; le reste des cafés nécessaires nous arrive en partie par la Hollande et par l'Italie.

Chicorée. — L'Autriche ayant interdit l'exportation des cossettes de chicorée, les fabricants Helvétia, à Langenthal, et Franck à Bâle, se voient dans l'obligation de suspendre la fabrication de leurs différentes sortes de chicorée.

Elles offrent en remplacement, divers produits similaires.

Riz. — Les riz sont très recherchés et les prix augmentent sensiblement.

Pâtes alimentaires. — On prévoit sous peu une nouvelle hausse de l'article.

Huiles. — Ensuite de l'autorisation d'exportation accordée par le gouvernement français, il est arrivé une importante quantité d'huiles de différentes sortes.

Graisses végétales. — La maison de Bruyn Limited, à Orlen, informe sa clientèle qu'après de longs pourparlers avec le gouvernement français, elle a pu obtenir que la sortie de ses matières premières lui soit assurée en principe pendant la durée de la guerre.

Toutefois, cette autorisation ne lui est accordée qu'à la condition que ses produits soient exclusivement destinés à la consommation suisse. Elle doit donc, ainsi que ses clients s'engagent par écrit à ne rien expédier dans les pays en guerre avec les alliés.

Le gouvernement français se réserve le droit de pouvoir se rendre compte par l'examen des livres de la maison Bruyn et ceux de ses clients que les marchandises fabriqués par celle-là ne sont vendues qu'en Suisse.

Conserves. — Les prix de toutes les conserves de viandes et de poissons sont en hausse. (« L'Épicerie suisse »).

plus d'inquiétudes, bien plus de soucis que de satisfactions... Me séparer de toi, me détacher de ton bras, sur lequel je voudrais confiante cheminer toute ma vie, me serait un infini déchirement; mais je ne puis résister à l'ordre impérieux qui me pousse à protéger l'enfant que j'ai mis au monde, quand celui-ci est en danger... Ces deux amours-là, mon Xavier, ne se nuisent pas l'un à l'autre; ils sont également puissants et dominateurs, et le pire des supplices est d'être tirillée entre un époux passionnément aimé et un malheureux petit être qui se désole loin de vous.

— Ma bien-aimée, coupa Xavier, combien, je me repens d'avoir augmenté tes souffrances par ma méchante humeur! Mon excuse est dans mon ignorance. Nous autres hommes, nous ne ressentons pas cet amour tout particulier et si impérieux qui attache la femme à l'enfant, et nous ne pouvons le comprendre qu'en voyant nos femmes penchées sur le berceau de leur fils... on en nous rappelant la tendresse de nos mères... Il ne faut pas m'en vouloir Josienne, d'avoir essayé de comparer deux choses de nature aussi dissemblable que ton amour pour ton fils et celui que j'éprouve pour moi. Ces amours-là ne sont pas destructeurs l'un de l'autre. Ils se complètent au contraire et se fortifient l'un par l'autre; car, s'ils prennent leur source à des sommets différents de l'âme féminine, leurs cours se rapprochent et se confondent pour former ce fleuve magnifique par lequel s'écoule la vie sentimentale de la femme, cet être d'abnégation et de charité.

Il est donc vain, ma chère Josiane, de se demander quel est de ces deux amours celui qui est le plus fort. A cette recherche impossible, j'ai perdu plusieurs années de

bonheur mais il n'est pas trop tard pour reconnaître ma faute et pour la racheter.

— C'est déjà fait, fit Josiane, en serrant Xavier sur sa poitrine: souviens-toi que, si je ne puis aimer qu'un homme, que toi, je souhaite chaque jour dépenser mon affection maternelle sur un fils qui me viendrait de toi. Quelle meilleure preuve de la différence essentielle de ces deux amours, l'un exclusif et jaloux; l'autre, large comme l'humanité même, froidement désintéressé et tolérant, car il procède du plus généreux altruisme?

Quelques minutes après cette conversation quand le train qui emmenait Nadalette s'ébranla, Saint-Marceau dit au commandant:

— Tâchez surtout, beau neveu, de ne pas rester hors de France plus de huit mois... Dans huit mois, il peut se passer bien des changements... heureux, espérons-le...

« Quel dommage, termina le docteur in petto, que les émotions qu'a subies Josiane ces jours derniers m'empêchent de préciser des espérances qu'un accident peut anéantir!

Le docteur, au cours de ses fouilles, a découvert à Villedo, les vestiges admirablement conservés d'une splendide villa gallo-romaine, dont les Thermes et le Sanctuaire rustique étaient plus que probablement les dépendances.

Transportant son Sanatorium plus bas, dans la vallée, Saint-Marceau a fait, d'après les plans du Père de la Tour, reconstruire la villa gallo-romaine, afin de l'offrir à sa nièce comme maison de campagne.

C'est à Villedo que Guy a parachevé sa guérison; c'est à Villedo qu'est venu au monde le bébé que l'excellent oncle appelle en riant: Xavier II.

Josiane, en effet, a tenu à ce que son se-

cond fils portât le nom du mari qu'elle aimait. Lorsque le docteur l'a autorisée à câbler à Xavier: « Conserve-toi, mon bien-aimé, pour la femme qui t'adore, et pour l'enfant que j'espère te donner », la joie a été bien vive; cependant, cette joie a été bien dépassée par celle éprouvée par Xavier à la réception de ce câblogramme qui l'attendait à son arrivée au Tonkin:

« Xavier II vient de faire son entrée dans le monde. Il souhaite le bonjour à son heureux papa ».

Le commandant avait placé le précieux papier sur sa poitrine, ainsi qu'un baume par lequel toutes les douleurs, toutes les amertumes étaient calmées. Au cours de la mission qu'il a dirigée avec tant d'énergie et de capacité, sans cesse il songeait au bonheur promis par Josiane. La pensée qu'un héritier de son sang recueillerait maintenant le fruit de ses travaux, les titres de gloire acquis par son courage, lui a fait accomplir de véritables tours de force, et lui a valu de la part du gouvernement français les plus éminentes récompenses.

Xavier II vient d'avoir un an le jour où nous faisons sa connaissance à l'ombre du temple de Villedo où, sur son socle de marbre a été réédifiée la statue. Xavier II est un superbe bébé, aux yeux noirs, profonds et vifs, pareils à ceux de son père.

La naissance de ce joli poupon a été le principe d'une nouvelle vie pour Guy. Dès que sa mère lui a posé dans les bras cet enfant en lui recommandant:

« Il faut que tu l'aimes et que tu le protèges, c'est ton petit frère », sa jeune âme s'est transformée, avec le sentiment du devoir que lui imposent ses huit ans d'absence,

Il s'est souvenu des paroles que Nadalette lui avait recommandé « de ne jamais oublier ».

Souvent, bien souvent, il y a songé jusqu'au jour où il vit Xavier descendre d'automobile dans la cour de la villa, accompagné de Josiane qui était allée l'attendre à la gare. Alors, poussé par une de ces inspirations qu'ont parfois les jeunes âmes très pures, prenant le bébé dans son berceau, il est allé le porter à Nadalette en disant:

— Voulez-vous bien maintenant être mon papa, comme celui de mon petit frère?

Xavier, ouvrit tout grands ses bras, et d'une voix qui tremblait:

— Mais, je le suis déjà, mon petit, et c'est avec une égale tendresse que je serre mes « deux fils » sur mon cœur!

Et sur les mignonnes têtes rapprochées, sur les boucles de Guy, sur le duvet d'oiseau du poupon, les baisers de Xavier et de Josiane se confondaient...

Depuis lors, jamais Guy n'a eu même un mouvement d'humeur contre celui qui lui témoigne l'affection éclairée d'un véritable père. Jamais non plus ce gamin, jadis si jaloux, n'a paru froissé de voir sa mère s'occuper davantage de Bébé Xavier que de lui. Au contraire, si parfois Josiane l'aide à sa toilette ou lui faisant réciter ses leçons, il entend le petit grogner dans son berceau, Guy s'empresse de crier:

— Maman, le petit frère pleure, laisse-moi bien vite et cours le consoler!

Mme de Bonlieu n'est plus là pour entraver les expansions de son petit-fils. Elle a rejoint ses défunts si chers, quelques semaines après les événements qu'a provoqués la maladie de Guy.

L'amour le plus fort

— Mes enfants, coupe solennellement le docteur, bénissez la circonstance qui, à l'heure d'une crise où votre bonheur conjugal était en péril, offre à tous les deux l'occasion de vous recueillir, de voir sous leur angle exact des choses que l'exagération de vos sentiments dramatisaient par trop. Partez, Xavier, allez ajouter de nouveaux lauriers, à ceux dont la renommée séduisit Josiane. Rien de tel que l'absence pour remettre tout au point... pourvu que l'absence ne se prolonge pas outre mesure...

— La mission ne doit durer que six mois; avec les semaines de la traversée, cela fait huit mois au maximum, dit Xavier. Dépêchez-toi, Josiane, de guérir ton petit homme, afin qu'à mon retour je puisse l'emmenner avec toi. L'excellent subrogé-tuteur que voici s'arrangera pour nous en donner la possibilité.

— Vu l'état où est Mme de Bonlieu, opina Saint-Marceau, il ne me sera sans doute pas difficile d'obtenir du conseil de famille une décision favorable à nos désirs.

— O mon Xavier! s'écria Josiane, si tu savais combien j'ai souffert de ne pas oser t'expliquer que mon amour pour toi ne souffrait aucune comparaison avec celui que j'éprouve pour mon petit Guy! Tu es ma joie et ma fierté, tu ne me donnes que du bonheur; lui, le pauvre chéri, m'a causé bien

GARE DE VOUVRY

Service d'Été du 1^{er} Mai au 30 Septembre 1915

Direction **ST-MAURICE**

6¹¹ 10¹⁰ 12⁵⁷ 3²⁰ 7²⁵

Direction **BOUVERET**

7²⁴ 10⁴² 12³⁴ 5⁰⁹ 9⁰²

Silhouettes suisses

Le Dr Laur

Nous lisons dans la « Tribune de Lausanne » :

Petit, grêle, la tête engagée dans les épaules, il s'avance, un peu gauchement, pose son manuscrit sur le pupitre du conférencier, et se met à parler. Il énumère des faits, cite des dates et des chiffres, beaucoup de chiffres. Il vous est peut-être indifférent de connaître le prix du fromage au 16^{me} siècle. Mais la voix, qui vous donne ce renseignement, est si bien conduite, en dépit de son timbre métallique et de ses chutes légèrement nasillardes, que vous écoutez sans effort. Et surtout vous regardez l'orateur.

Un front et une barbe. Un front haut, large, bombé. Des cheveux châtains, légers, un peu clairsemés sur le devant, mettent à ce front magnifique une auréole sombre. La barbe châtain se presse sur les joues, recouvre la bouche de son flot moussieux et s'étale légère et confuse. Dans l'ombre des fortes arcades sourcilières, vous distinguez des yeux bleus clairs; un nez ferme et fin unit de sa courbe ce grand front poli à cette barbe bouillonnante. Tête d'aristocrate de la pensée et figure rustique; visage fervent, qui peut être terrible et qui peut être doux; physiognomie d'inspirateur et d'apôtre. Tel est celui que l'on surnomme le Roi des paysans ou le Christ des paysans.

L'autre soir, à Berne, M. Laur, invité par la Nouvelle Société Helvétique, entretenait un public de bourgeois de l'agriculture suisse et de son avenir. Il parlait admirablement. Mais on sentait qu'il eût parlé avec plus de ferveur

encore et d'autorité au peuple des paysans assemblé pour l'entendre dans quelque plantureuse auberge de l'Emmenthal. On raconte que, s'adressant un jour à ses fidèles campagnards, le Dr. Laur introduisait un manifeste par ces mots: « An mein Volk! » (A mon peuple!) Cette image nous reporte aux temps héroïques de la Guerre des paysans. Mais le moderne émule de Schibi et de Leuenberger ne brandit pas le glaive et ne ceint pas l'écharpe guerrière sur une tunique rouge; il porte une jaquette sombre, et son arme est la statistique.

M. Laur est suspect à nos milieux citadins. Il importe que nous le connaissions mieux. Certes, tant qu'il régnera sur les paysans, il est probable que les ouvriers et les bourgeois ne pourront pas acheter à bon compte des quartiers congelés de vache américaine. Nous ne boirons pas du lait à trois sous le litre. Mais ce n'est pas pour le plaisir de compliquer la vie des pauvres citadins que le puissant secrétaire de l'Union suisse des paysans prône la protection douanière et conseille de majorer le prix des produits laitiers. Il défend une cause. L'agriculture est menacée; il sauve l'agriculture.

Il paraît que les campagnards sont des hommes comme les autres, et qu'ils n'aiment pas travailler beaucoup pour gagner peu. Ce sentiment est si fort en eux, que l'avenir de la classe rurale est tout simplement subordonné au maintien des prix des produits agricoles. Cela revient à dire que la question agraire est un problème essentiellement économique. Ce qui est l'évidence même. Si les tendances socialistes l'emportent, si les autorités, pour protéger le prolétaire, imposent au paysan un prix trop bas pour ses denrées, si l'on diminue les droits qui ré-

glent nos importations alimentaires, l'agriculture est arrêtée dans son progrès et l'exode des campagnes vers les villes se précipite.

La politique du Dr. Laur nous inquiétait avant la guerre. Elle nous est plus sympathique depuis que la catastrophe européenne nous fait sentir le danger de notre dépendance économique. M. Laur ne se contente pas d'opposer les intérêts agricoles aux visées socialistes et aux prétentions des villes. Il dirige notre agriculture dans la voie d'une production plus rationnelle; si notre peuple écoute son appel, il sèmera plus de blé, il plantera assez de pommes de terre pour suffire à notre consommation et pour développer l'élevage du porc; l'industrie laitière ne sera pas plus longtemps l'unique raison d'être de nos troupeaux, mais nos pâturages engraisseront du bétail de boucherie. Et quand les frontières seront fermées comme elles le sont depuis quelques mois, nous ne serons plus réduits à dévorer nos précieuses réserves et à trembler devant le spectre de la famine.

Sages perspectives; et noble cause, car le chef des paysans, fermement établi sur ses données économiques, s'élève au-dessus de ses statistiques laitières et de ses recensements de bestiaux. Il voit dans le peuple de nos campagnes de la santé nationale, où notre armée défensive puise ses forces, où notre nation, où l'âme suisse se retrempe et se rafraîchit. Le Dr. Laur aime sa patrie en aimant ses paysans, et il est convaincu de travailler à la sauvegarde, à la force, au progrès de sa patrie en défendant les intérêts des cultivateurs et en améliorant les moyens et les fins de la culture du sol.

Les apôtres ne sont pas tolérants. L'apôtre des campagnards est peut-être bien l'homme

d'une seule cause. Mais la bourgeoisie suisse et notre population ouvrière ne manquent pas d'avocats. Il est bon que les paysans puissent s'exprimer par la voix de cet homme distingué et de ce chef puissant. Ainsi se rétablit l'équilibre que la poussée socialiste et l'attraction des villes menacent et compromettent.

Et le salut d'un Etat comme le nôtre, multiple et divers, n'est-il pas dans l'équilibre?

Pierre Kohler.

La prise d'Ablain St-Nazaire

Un communiqué officiel français fait le récit de la conquête d'Ablain-St-Nazaire, qui, commencée le 12 mai, s'est terminée le 20, après que furent enlevés de haute lutte les îlots de maisons formidablement armés, qui constituent le village.

« Contrairement au communiqué allemand qui présente la conquête d'Ablain comme une conséquence de l'abandon volontaire de ce point, durant la nuit, le récit français, qui donne le détail des combats qui se sont livrés dans les rues et les maisons, donne la preuve que les Allemands, suivant les ordres qu'ils avaient reçus de défendre le village jusqu'au bout, résistèrent désespérément.

» Après une préparation par le feu de l'artillerie, les troupes françaises, stimulées par leurs précédents succès, s'élançèrent à l'assaut avec une telle fougue que les Allemands surpris par cette vigoureuse attaque lâchèrent pied; beaucoup s'élançèrent vers les tranchées françaises pour se rendre, tandis que nos troupes, poursuivant leur élan, prirent d'assaut le fortin voisin, s'emparant de beaucoup de matériel et de munitions.

» Nous primes 14 mitrailleuses, 500 prisonniers dont 5 officiers. Des centaines de cada-

vres allemands étaient ensevelis sous les débris d'Ablain. Les prisonniers faits reconnaissent que les ordres avaient été donnés de défendre le village à tout prix.

Où le soleil lui sans fin

Il est un lieu du monde où le soleil s'offre trois cent quarante jours par an à l'objectif des photographes! C'est un joli record. Cependant le directeur de l'Observatoire de Kodaikanal ne se tient pas encore pour satisfait. Kodaikanal est dans les Palni-Hills, tout près de l'équateur. Le gouvernement de l'Inde, sur les avis du directeur, songe à transporter les appareils dans la vallée de Cachemire, plus rapprochée du pôle de près de 21 degrés, mais dont le climat est d'une sérénité proverbiale. Si les astronomes tiennent tant à faire poser le soleil tous les jours, c'est qu'il va entrer pour quelques années dans une période de recrudescence des taches.

Vouvry — Etat-civil

Vionnet Marie-Louise, d'Henri Emile, de Collombey-Muraz. Vuadens Bertrande, de Firmin, de Vouvry. Pot Marguerite Marie Sophie, de Denis, de Vouvry. Pot Denise Marie Clémence, de Denis, de Vouvry.

DECES

Carraux Florine née Bays, de Michel, de Vouvry. Cornut Marcelin Joseph, de Honésime de Vouvry. Vasta Raphaël d'Antoine, de Alano, d'Italie.

MARIAGES

Carraux Antoine, de Casimir, de Vouvry et Cornut Clotilde, de Jean-Marie, de Vouvry. Delavy Jean-Baptiste, de Léon, de Vouvry et Schira Rosa, de Renigüe, de Loco, Tessin.

Sans doute, à l'heure suprême, cette femme altière a-t-elle malgré tout rendu justice à sa belle-fille, car l'ayant fait appeler près de son lit :

« Josiane, lui a-t-elle dit, j'ai confiance en vous pour veiller à ce que le marquis de Bonlieu soit élevé selon les traditions qui furent celles de sa maison ».

Bébé Xavier, soutenu par Guy, s'essaya à ses premiers pas sur la pelouse de Villedo. Josiane, les yeux rayonnants d'amour maternel étend vers le cher groupe son bras droit comme pour le protéger.

Nadalette et Saint-Marceau la contemplent ainsi dressée devant la statue qui semble présider à cette scène d'intimité.

Tous deux ont la même pensée.

» Le Père de La Tour avait raison, celle-ci représente bien la déesse mère des Gaulois! Voyez, mon neveu, et comparez! Josiane, en face de ses enfants, inconsciemment nous reproduit notre marbre dans son attitude primitive!

— Oui, mon oncle, le père de La Tour avait raison, approuve Xavier d'une voix grave et émue. Combien aujourd'hui ce symbole du foyer domestique de la famille et de la patrie, cette grande famille, me paraît autrement sublime que celui de la Psyché curieuse de l'amour!

» Nehallenia, telle que la comprenaient nos ancêtres et telle que l'a rendue l'artiste, n'a pas à s'inquiéter au sujet de l'Amour, car elle le possède dans sa plénitude. Elle en a atteint le but suprême; elle est l'incarnation même de l'Amour, le plus fort, celui qui réunit dans une même pensée, dans un même geste protecteur; la femme qui inspire l'amour et l'enfant qui en reçoit le dépôt sacré pour le transmettre à travers les siècles.

Ainsi le fruit pesant de l'arbre, dont les rameaux verts sont destinés à se dessécher et à mourir, ne doit pas nous faire oublier par sa saveur, si délicate soit-elle, qu'il a été créé pour assurer l'éternel renouveau de la terre.

FIN

Croquis de départ

A l'écart de la foule, tristes, résignés, muets un papa et une maman sont venus accompagner à la gare leur unique garçon que la patrie réclame. Ils voudraient passer inaperçus, à l'heure du déchirement, mais leur mise et leur maintien forcent à les distinguer, malgré la foule, dont la rumeur, les vivats et les chants accompagnés de musique, couvrent le bruit des manœuvres et le sifflet strident des locomotives.

Le père, un vieillard de 60 ans, la peau brûlée par le soleil, la figure ridée par les ans et les soucis matériels, les vains vœux par les charges supportées, accepte tristement sa peine, et adoucit d'une tape répétée et amicale qui voudrait être une caresse le chagrin qu'il voit et sent près d'éclater chez sa compagne.

Celle-ci, un peu plus jeune, conserve une expression innée de finesse et de distinction. Les ans ont passé aussi, mais elle en a moins subi les atteintes, et les larmes qu'on voit perler à ses paupières, mais qu'elle refoule avec une farouche obstination, ajoutent un charme à son visage.

Le fils, un beau garçon de 20 ans, plein de vie et de santé, timide comme ne sont plus guère les jeunes, est le beau type du méridional aux yeux bleus, piémontais ou valaisiens au teint frais et sain.

Le train s'avance, le train va partir. Après l'embrassade, il est à la fenêtre du wagon. Une jeune fille passe et le décore d'une fleur. Il la baise, et en jette la moitié à sa mère qui l'écrase sur ses lèvres. Le train part.

Qui n'a pas surpris le regard de cette mère, voyant partir son fils unique, son beau garçon qu'elle a dorloté, soigné, aimé, conservé sain au physique et au moral, a beaucoup à apprendre encore!

Oh! ce regard de mère, de lionne blessée, plein d'orgueil, d'amour et de détresse, combien était-il plus expressif et plus douloureux que toutes les démonstrations, les cris et les vivats!

Le train est parti. Le chagrin déborde, les larmes, les sanglots affluent, une défaillance est proche. Lentement, le père soutenant son épouse, ils s'acheminent vers le foyer où il y aura une place vide.

Leurs yeux qui ont trop brillé de fierté et d'orgueil, en contemplant leur unique enfant, semblent maintenant éteints. C'est la vision de l'avenir qui passe à la tranchée, le fils blessé, mutilé, sans secours appelant « maman » en sa demi-inconscience, puis peut-être la mort, seul abandonné, alors que deux pauvres vieux sont encore sur terre et ne demanderaient qu'à le chérir encore longtemps et davantage.

Ceux qui ont déchainé le cataclysme actuel ne se souviennent-ils donc plus de leur mère Et n'ont-ils pas vu les regards de détresse des mères, des femmes, des fiancées? J. P.

Le trust d'importation

La « Nouvelle Gazette de Zurich » a publié sur cette question un article signé Dr. U. W.

Cet article est très commenté.

Sur le fond de la question, le « Vaterland » émet les très justes considérations suivantes :

« Indépendamment de notre volonté, nous nous trouvons placés en face de deux faits: d'une part l'Angleterre est absolument prête à nous livrer librement toutes les matières premières dont nous avons besoin pour notre propre consommation: de l'autre, elle est tout aussi résolument décidée à empêcher que les marchandises qu'elle nous fournira puissent être réexpédiées en Allemagne.

« Cette double constatation à laquelle personne ne peut rien changer ouvre à la Suisse trois chemins. L'un est de renoncer à l'importation des matières premières, un autre de former un trust d'importation, le troisième d'entrer en conflit avec les Puissances de la Triple-Entente. La première solution serait nous imposer volontairement une misère qui n'atteindrait pas les millionnaires, mais bien les ouvriers de l'industrie.

Mais la troisième solution équivaldrait à commettre un crime contre l'unité du pays. « Reste la deuxième solution: le trust d'importation. Une opinion très répandue est qu'un tel syndicat n'est possible que suivant le modèle hollandais. Rien n'est plus inexact. Les Anglais ont pleine confiance en notre parole. Si l'on forme des syndicats purement suisses et que le contrôle général soit confié à un Conseil de surveillance exclusivement suisse, sans l'intervention d'agents étrangers et sans que l'Etat assume des engagements diplomatiques et politiques, cette organisation ne saurait être appelée une capitulation. Il est maintenant exagéré de vouloir ignorer com-

plètement les arrangements relatifs à l'importation des blés, qui sont depuis longtemps en vigueur et ont été conclus d'Etat à Etat et de représenter le trust d'importation comme quelque chose de tout à fait nouveau et moufi. Il y a une preuve que ceux qui combattent le trust ne pourront jamais faire et qu'ils devraient fournir, sous peine d'être taxés de vaines protestations; c'est celle que le trust d'importation est superflu ».

Bagnes — Etat-civil

NAISSANCES

Maret Marie Louise de Jules, Montagnier. May Louise de Maurice, Sarreyer. Collombin Louis, de Stanislas, Fontenelle. Besse Joseph, d'Alexis, Sarreyer. Besse Louis, d'Alexis, Sarreyer. Fellay René, d'Imorest, Champsec.

DECES

Deléglise Françoise, Verbier. Filliez Maurice Châbles. Ferrez Alphonse, Villette. Fellay Marie, Châbles. Troillet François, Lourtier.

MARIAGES

May Louis et May Louise, Sarreyer. Maret François et Fellay Marie, Lourtier. Carron Louis et Gard Marie, Lourtier.

Port-Valais — Etat civil

NAISSANCES

Baruchet Odette-Marguerite, de Siméon, de Port-Valais.

DECES

Médico Adeline, née Clerc, de Vouvry, 38 ans. Curdy Isaïe, d'Hyacinthe, de Port-Valais 63 ans.

MARIAGES

Néant.